

PV DE COMMISSION

**COMMISSION NATIONALE DES
ENTRAINEURS
CNE - PV DE LA RÉUNION N° 1 / 2017
18 mars 2017 au siège de la FFA**

Présidence	Danielle DESMIER
Présents	Bernard BRUN– Dominique DUVIGNEAU - Yves GERARD - Daniel LAIGRE – Corinne JUBELIN -Yann LANCE - Giscard SAMBA-KOUNDY
Excusé	Philippe GEFFROUAIS

ORDRE DU JOUR :

1. Présentation des membres de la commission

Tour de table sur les différentes fonctions des membres de la commission

2. Situation des entraîneurs en 2017

Avant d'envisager les axes de travail de la commission pour l'olympiade, il a paru important de faire le point de la situation des entraîneurs en 2017 et des problèmes rencontrés, sachant qu'il existe des statuts très différents (entraîneurs bénévoles, entraîneurs indemnisés, salariés de Clubs, cadres d'état, auto entrepreneurs...).

Les membres de la commission font état d'un malaise chez un bon nombre d'entraîneurs, qui ressentent un manque de reconnaissance de leur rôle. Ce manque de reconnaissance n'est pas seulement lié à des considérations financières. Il entraîne parfois un manque de respect de la part de certains athlètes. Il apparaît aussi que de nombreux entraîneurs de Clubs se sentent isolés, et auraient besoin d'un soutien.

Constat également du fait que les entraîneurs sont très peu représentés au sein des instances fédérales (Comités départementaux, Liges, Fédération).

Malgré tous les stages mis en place de puis de nombreuses années, le niveau de formation de beaucoup d'entraîneurs est faible. La plupart d'entre eux ne vont pas au-delà du 1^{er} degré. La majorité des stagiaires n'a pas de vécu d'athlète, et s'oriente vers les formations moins de 12 ans, hors stade et marche nordique, d'où un manque crucial d'entraîneurs spécialisés. Le développement de certaines spécialités, notamment des concours, devient alors problématique dans de nombreux territoires. De plus, dans les Clubs, les éducateurs salariés interviennent la plupart du temps sur le loisir et non sur la compétition.

La formation continue mise en place par les Equipe techniques régionales ne correspond pas toujours aux besoins et n'est suivie que par une minorité d'entraîneurs.

Le transfert de savoir entre les entraîneurs expérimentés ne se fait pas suffisamment.

3. Axes de réflexion pour les prochaines réunions

A partir de ce point de situation, le travail de la commission pourrait être axé dans un premier temps sur les thèmes suivants :

- Faut-il laisser entraîner tout le monde, y compris des non diplômés, pour pouvoir accueillir tous les licenciés dans les Clubs ? Quelles modalités supplémentaires à ce qui existe déjà (certification et labellisation, points de classement) pourrait-on mettre en place pour pouvoir inciter les entraîneurs à améliorer leur niveau de formation ?
- Comment inciter les athlètes en fin de carrière à devenir entraîneurs, pour pouvoir augmenter le nombre d'entraîneurs spécialistes et développer la pratique compétition dans les différentes épreuves sur tout le territoire ?
- Comment mettre en place un tutorat des jeunes entraîneurs par des entraîneurs expérimentés ? avec quelles ressources ?
- Comment améliorer la transmission des compétences en lien avec les ETR ?
- Est-il possible de mettre en place une licence entraîneur distincte permettant une reconnaissance concrète de la fonction ?

Prochaine réunion : vendredi 2 juin 2017 à 14h à la FFA

Danielle DESMIER

Présidente CNE